



## OPERATION VERITE. POINT D'ETAPE DU 14 OCTOBRE 2009



Le 5 octobre 2009, le SNES, le SNEP, le SNUEP et le SNETAP) ont lancé l'opération vérité.

Il s'agit de rétablir la vérité contre le discours lénifiant du gouvernement et du ministre de l'éducation nationale prétendant que la rentrée est techniquement réussie et que les suppressions massives de postes (45.000 emplois supprimés dans le second degré depuis 2003) sont sans conséquences néfastes.

Un questionnaire a été mis en ligne ([www.snes.edu](http://www.snes.edu)). Les personnels s'en sont emparés pour faire connaître la réalité du quotidien dans les établissements scolaires.

En une semaine, **1 830 questionnaires** ont été remplis correspondant à plus de **1 500 établissements** dont

- 54 % de collèges
- 36 % de lycées généraux et technologiques
- 5 % de lycées professionnels
- 4 % de lycées (LP ou LEGT) agricoles

L'interprétation des réponses est sans appel : les personnels et les élèves subissent au quotidien les conséquences d'une asphyxie organisée de l'école

Les **suppressions d'emplois** touchent une grande majorité des établissements (I). Elles se traduisent par une **nette dégradation des conditions de travail et d'enseignement** (II) et une **diminution sensible de l'offre de formation** (III). Elles s'accompagnent d'une **déréglementation rampante** (IV).

### I- LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET LES HEURES SUPPLEMENTAIRES

A) deux tiers des établissements touchés par les suppressions de postes

Des postes ou ½ postes ont-ils été supprimés dans votre établissement à cette rentrée ?

oui: 61,7 %  
non: 19,4 %  
ne sait pas : 18,9 %

Quels type de poste ? (plusieurs réponses possibles)

enseignants : 64,6 %  
vie scolaire: 19,9 %  
administratifs: 15,5 %

B) Une pression accrue sur les heures supplémentaires

La quantité d'HS par rapport à l'an dernier est-elle ?

en augmentation : 56,3 %  
stable : 21,7 %  
ne sait pas : 16,3 %  
en diminution : 5,7 %

## II) LA DEGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'ENSEIGNEMENT

### A) une augmentation des compléments de services

Le nombre des compléments de service est, par rapport à l'an dernier :

en augmentation :	52,5 %
stable :	31,5 %
en diminution :	21,1 %
ne sait pas :	23,4 %

### B) Des cours rendus plus difficiles par une augmentation des effectifs par classe

Si vous estimez que les cours sont rendus plus difficiles choisissez 2 raisons qui vous semblent les plus importantes :

effectifs de classes :	66,4 %
hétérogénéité du public :	56,4 %
absence ou insuffisance de formation continue :	14,2 %
classes de niveaux déguisées :	12,8 %
dédoubléments réglementaires non effectués :	12 %

### C) une charge de travail alourdie et une détérioration des conditions de travail

La charge de travail hors enseignements :

a considérablement augmenté :	54,9 %
a augmenté légèrement :	32,9 %
<i>Total a augmenté :</i>	<i>87,8 %</i>
est restée stable :	12,2 %

La tâche de professeur principal :

a considérablement augmenté :	63,9 %
a augmenté légèrement :	26,9 %
<i>Total a augmenté :</i>	<i>90,8 %</i>
est restée stable :	12,2 %

Voie professionnelle Vos conditions de travail se sont-elles détériorées cette année	Personnels d'Orientation Votre charge de travail s'est-elle alourdie cette année ?	Personnels de vie scolaire Vos conditions de travail se sont-elles détériorées cette année ?
oui : 30,8 %	oui : 44,2 %	oui : 30,7 %
plutôt oui : 28,9 %	plutôt oui : 35,7 %	plutôt oui : 32,9 %
<i>Total oui : 59,7 %</i>	<i>Total oui : 79,9 %</i>	<i>Total oui : 63,6 %</i>
non : 15,3 %	non : 6,3 %	non : 11,6 %
plutôt non : 25 %	plutôt non : 13,8 %	plutôt non : 24,8 %
<i>Total non : 40,3 %</i>	<i>Total non : 20,1 %</i>	<i>Total non : 36,4 %</i>

## III) UNE DIMINUTION SENSIBLE DE L'OFFRE DE FORMATION

Quels enseignements ou parties d'enseignements ne pourront être assurés faute de moyens ?

accompagnement éducatif, chorale... :	23,8 %
options facultatives :	21,7 %
enseignements généraux :	14,8 %
enseignements techniques :	5,7 %
enseignements professionnels :	2,7 %

Dans votre discipline tous les enseignements sont-ils assurés ?

oui :	86,3 %
non :	13,7 %

## IV) UNE DEREGLEMENTATION RAMPANTE

### A) un recours accru à la précarité

Le taux de précarité (agents contractuels, vacataires...) dans votre établissement. Comment le qualifieriez-vous ?

en augmentation :	44,2 %
stable :	31,5 %
ne sait pas :	20,9 %
en recul :	3,4 %

### B) un cadre national réglementaire et statutaire non respecté dans 1/4 des établissements

Le cadrage national des heures définies dans les programmes est-il ?

respecté :	76,9 %
non respecté :	23,1 %

Toutes les décharges et dispositions prévues par les statuts (coordonnateurs, heures de chaire, effectifs...) sont-elles respectées ?

oui :	42 %
non :	25,5 %
ne sait pas :	32,4 %